

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°89-2022-064

PUBLIÉ LE 30 MARS 2022

# Sommaire

**Direction départementale des finances publiques de l'Yonne /**

89-2022-03-29-00003 - Délégations de signature SGC Avallon (2 pages)

Page 3

Direction départementale des finances  
publiques de l'Yonne

89-2022-03-29-00003

Délégations de signature SGC Avallon

Direction départementale des finances publiques de l'Yonne

**SERVICE DE GESTION D'AVALLON**

**12 rue Bocquillot**

**89200 AVALLON**

## **DÉLÉGATION DE SIGNATURE DE LA RESPONSABLE DU SCG D'AVALLON**

La comptable, responsable du SGC d'AVALLON

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment son article 16 ;

Arrête :

### **Article 1<sup>er</sup>**

Délégation de signature est donnée

à **Mme Nadine MIRMAND**, Inspectrice des Finances publiques (ERD),

à l'effet de signer au nom et sous la responsabilité de la comptable soussignée,

a) les décisions relatives aux demandes de délai de paiement, le délai accordé ne pouvant excéder 24 mois et porter sur une somme supérieure à 5.000 €.

b) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les actes de poursuites et les déclarations de créances ainsi que pour ester en justice ;

c) tous actes d'administration et de gestion du service.

### **Article 2**

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

a) les décisions relatives aux demandes de délai de paiement, dans les limites de durée et de montant indiquées dans le tableau ci-après ;

b) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les actes de poursuites et les déclarations de créances ainsi que pour ester en justice ;

aux agents désignés ci-après :

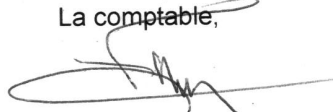
<b>Nom et prénom des agents</b>	<b>grade</b>	<b>Durée et Montant</b>
Emmanuel DESMOUSSEAUX	Inspecteur	12 mois et 2.000 €
Corinne BOUGIS	Contrôleuse	6 mois et 1.000 €
Mauricette BECHARD	Contrôleuse	3 mois et 500 €
Fabienne MILLOT	Agent administratif	3 mois et 500 €

### **Article 3**

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département de l'Yonne

A Avallon, le 29/03/2022

La comptable,



Corinne FABRE  
Inspecteur divisionnaire hors classe